

Ce parcours est financé par la Région Ile de France et le Fonds Social Européen. Il a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des franciliens grâce au renforcement des compétences permettant d'accéder à des formations pré-qualifiante, qualifiante ou à l'emploi.

Objectifs

- Développer les compétences linguistiques écrites et orales
- Développer les compétences de base nécessaires pour intégrer un emploi ou une formation
- Acquérir les bases ou perfectionner ses compétences en Technologies de l'information et de la communication
- Découvrir les métiers, valider ou consolider un projet professionnel
- Améliorer la capacité à travailler en groupe, l'autonomie, l'aptitude à apprendre

Publics

Demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés linguistiques qui freinent leur insertion professionnelle

Prérequis

- Parcours 1 : personnes de niveau infra A1.1 selon le CECRL, ayant des besoins linguistiques ou en situation d'illettrisme, ne possédant pas de projet professionnel validé
- Parcours 2 : personnes de niveau supérieur à A1, possédant un projet professionnel validé, personnes en situation d'illettrisme, personnes remettre à niveau leur socle de compétences de base professionnelles et/ou voulant se préparer à la certification CléA

Durée

Parcours 1 : de 40 à 300 heures – 21 hebdomadaires maximum – 4 semaines de stage en entreprise maximum
Parcours 2 : de 40 à 250 heures - 21 hebdomadaires maximum – 4 semaines de stage en entreprise maximum

Lieu

199 rue des Pyrénées 75020 Paris - Métro Gambetta (ligne 3)

Modalités d'inscription

- Participer à une information collective

- Réaliser un diagnostic pour évaluer le niveau linguistique, les motivations, la disponibilité, les attentes et les besoins
- Proposition d'intégrer un groupe correspondant au niveau dans les 2 semaines suivantes

Calendrier

Plusieurs actions par an – Nous consulter

Tarif

Ce parcours est financé par la Région Ile de France et le Fonds Social Européen. La formation est gratuite et rémunérée pour tous les stagiaires
La rémunération est cumulable avec le RSA ou la Garantie Jeunes

Indicateurs de résultats

- Taux de parcours réalisés dans leur intégralité : 79%
- Taux de progression d'au moins un niveau : 61%
- Taux de satisfaction : 95%

Contenu détaillé

- Parcours 1 : Compétences et projet professionnel
- Parcours 2 : Accès emploi – format

Les 2 parcours sont découpés en séquences, dont la durée varie en fonction des besoins :

- « J'arrive en formation »
- « Je me perfectionne en communication orale et écrite, mathématiques, informatique »
- « Je découvre le monde de la formation »
- « Je parle de mon parcours »
- « Je découvre des secteurs et des métiers »
- « Je construis mon projet professionnel »
- « Je (re)découvre le monde du travail :
- « Je communique en situation professionnelle »
- « Je prépare ma suite de parcours »

Modalités d'évaluation

- Première évaluation après l'entrée en formation afin de repérer les acquis et les compétences, de déterminer les besoins et de construire le parcours personnalisé et modulable.

Le contrat de formation est construit et signé suite à l'évaluation initiale.

- Évaluation intermédiaire à mi-parcours afin de mesurer la progression individuelle et d'apporter les ajustements éventuels nécessaires
- Évaluation finale en fin de parcours afin de valider les aptitudes, compétences transversales et compétences professionnelles acquises et maîtrisées.

Chaque évaluation est accompagnée d'un entretien individuel pour susciter un échange pédagogique avec le stagiaire.

Les aptitudes et compétences sont indiquées sur la Carte de Compétences Régionale : les 12 axes et les 4 cercles.

Les outils d'évaluation sont construits sur la base des axes et cercles de la CCR.

Modalités de validation

Remise de l'attestation de fin de parcours incluant la carte des compétences

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports pratiques, d'exercices à partir de documents de la vie professionnelle, de mises en situation
- Complémentarité du développement des compétences orales et écrites
- Autoévaluation et évaluations pour valider le degré d'acquisition
- Utilisation de supports diversifiés : audio, vidéo, exercices en ligne
- Travail individualisé et en sous-groupes de niveaux
- Entretiens individuels réguliers
- Prise en compte des motivations et des aspirations

Suite de parcours

A la fin du parcours, les stagiaires ont un plan d'action précis, par étapes, pour mettre en œuvre leur projet professionnel. En fonction des parcours :

- Formation pré-qualifiante
- Formation certifiante ou qualifiante, étape nécessaire pour acquérir les compétences nécessaires à la réalisation du projet professionnel
- Emploi CDD ou CDI
- Passation d'un diplôme / DILF, DELF, TCF, CléA

Mesures mise en place pour éviter le décrochage

Entretiens individuels réguliers
Écoute bienveillante de l'ensemble de l'équipe
Aide à la recherche de stage en entreprise
Une équipe de formateurs expérimentés et disponibles

Mise en place de la politique d'inclusion du public en situation de handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le référent handicap assure l'accueil et le suivi de la personne handicapée en continu dans le centre de formation
Remise du livret d'accueil PSH